

## **SM le Roi a présidé la signature de plusieurs conventions d'investissement Une refonte en marche**

Mercredi 21 juillet 2004 au palais Royal de Rabat, SM le Roi Mohammed VI a présidé la signature de plusieurs conventions d'investissements. Elles totalisent un montant de 144 milliards de dh pour la création de 500.000 nouveaux emplois.

Aissa Amourag

Colossal est le volume d'investissement de 144 milliards de dirhams concernant plusieurs conventions signées, mercredi 21 juillet 2004, au palais royal de Rabat, en présence de SM le Roi Mohammed VI. Ces investissements, qui touchent de nombreux secteurs d'activité, vont drainer 500.000 nouveaux emplois. Ces projets sont divers et concernent le tourisme, les infrastructures d'accueil des investissements industriels, la culture, l'habitat social et l'infrastructure routière.

Dans le secteur du tourisme, trois conventions ont été signées et se rapportent aux projets des nouvelles zones touristiques de Ras Al Ma à Saïdia dans la Province de Berkane, de l'Aguedal à Marrakech et de Mogador dans la Province d'Essaouira.

Réhabilitation

Le Fonds Hassan II financera la réalisation des infrastructures hors site de ces stations, qui permettront la création d'une capacité additionnelle d'hébergement de 43.250 lits.

L'investissement attendu de la réalisation de ces projets s'élève à 14 milliards de dirhams, devant générer plus de 70.000 emplois. A rappeler que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du Fonds Hassan II visant l'accompagnement du département du Tourisme dans la réalisation de la nouvelle génération de zones touristiques de manière à atteindre l'objectif de 160.000 lits additionnels à l'horizon 2010 et pour laquelle le Fonds a réservé une enveloppe de 1,5 milliard de dirhams.

Dans le secteur de l'industrie, six projets font l'objet d'une convention-cadre dont deux de réhabilitation de zones industrielles et quatre projets de création de pépinières d'entreprises. Le Fonds Hassan II participera au financement de la réhabilitation de la zone industrielle de Sidi Bernoussi à Casablanca et d'Essalam à Dakhla par la mise à niveau de leurs infrastructures in-site et hors-site notamment, de voirie, d'assainissement et d'éclairage public. Cette convention a été signée par Salaheddine Mezouar, ministre de l'Industrie, du Commerce et de Mise à niveau de l'économie et Abdelouahed Kabbaj, président du directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social. La première zone compte parmi les plus importantes et s'étale sur une superficie d'environ 600 ha et abrite plus de 700 unités industrielles. La réhabilitation de cette zone comporte, aussi, un programme de libération du site occupé par des ménages bidonvillois et leur relogement sur un autre site. L'investissement escompté est de 6,5 milliards de dirhams permettant la création de 22.000 emplois. Quant à la zone industrielle d'Essalam à Dakhla, elle réunit 53 unités industrielles sur une assiette foncière de 27 ha et dont l'investissement total attendu est de 830 millions de dirhams.

Dans le même ordre d'idée, le Fonds Hassan II financera en partenariat avec les collectivités locales concernées la réalisation des projets de pépinières d'entreprises dans les provinces de Settat, de Ouarzazate, de Khenifra et de Khouribga.